



DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

2021 DAE 38 Budget Participatif - Subventions d'investissement (310 000 euros) et conventions avec quatre structures œuvrant en faveur de l'économie circulaire

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Paris bénéficie d'un dynamisme exceptionnel en matière de création d'entreprises. Depuis plus de dix ans, la Ville de Paris s'est efforcée de mettre en place un écosystème favorable à la création d'activité, à l'émergence d'innovations, au changement d'échelle des projets économiques porteurs. Elle a notamment souhaité concentrer ses efforts et sa politique d'accompagnement vers les entrepreneurs et entrepreneuses du changement, porteurs d'innovation sociale et environnementale, pour faire de Paris la capitale de l'économie sociale, solidaire et circulaire. Ces porteur·se·s de projets et entrepreneur·se·s constituent un maillon stratégique de la transition écologique et solidaire indispensable à l'émergence d'une société durable, respectueuse des générations futures.

C'est en particulier le cas des acteurs de l'économie circulaire, qui développent des modèles économiques souvent innovants, moins gourmands en ressources et créateurs d'emplois non délocalisables, avec le soutien de la Ville. Sensibles aux vertus des modèles entrepreneuriaux circulaires, les Parisien·ne·s se sont aussi directement mobilisé·e·s en faveur de l'économie circulaire à travers leurs votes au Budget Participatif. À l'échelle de tout Paris, les projets « Tous Récup' » et « Refabriquons A Paris, quand le réemploi recrée de l'emploi », lauréats en 2017, et « Soutenir l'ambition zéro déchets et agir pour la propreté », lauréat en 2019, ont été soutenus par des dizaines de milliers de voix, et ont permis d'accentuer encore le soutien de la Ville aux acteurs de l'économie circulaire du territoire. Dans les arrondissements également, de nombreux projets d'économie circulaire mentionnés ci-dessous ont mobilisé les habitant·e·s.

La présente délibération vise justement à soutenir des structures de l'économie circulaire et à mener à bien les projets votés par les Parisiennes et les Parisiens au Budget Participatif.

La Recyclerie Sportive, gérée par l'association 3S - Séjour Sportif Solidaire (Massy), a ouvert ses portes en 2018 dans un local du 17e. Elle y gère un atelier vélo solidaire et collecte, trie et remet à la vente des équipements et matériels sportifs qui allaient être jetés. L'association cherche également à détourner les matériaux non réemployables en l'état ou après réparation pour produire des objets « surcyclés ». Il s'agit par exemple de produire des ceintures à partir de chambres à air de vélo, de la maroquinerie à partir de ballons percés, de lampes ou de bijoux à partir de pièces de vélo. Elle a déposé un projet au budget participatif 2019 qui a été désigné lauréat dans le 17e. Elle souhaite réaliser des travaux dans son local du Boulevard Bessières, et acquérir les machines et outils lui permettant de créer un espace convivial de création d'objets « upcyclés », pour un total de 234 000 euros d'investissement. Elle sollicite le soutien de la Ville de Paris pour réaliser ce projet. Considérant l'intérêt que présente ce projet d'investissement pour l'économie circulaire, la propreté et la prévention des déchets à Paris, je vous propose de m'autoriser à

signer la convention dont vous trouverez le texte en annexe, prévoyant l'attribution d'une subvention de 40 000 euros à cette association.

Emmaüs Habitat est une société anonyme d'habitations à loyer modéré (Clichy), membre et principal opérateur immobilier du Mouvement Emmaüs en France. Emmaüs Habitat construit et gère des résidences HLM, des foyers et des résidences sociales, et mène des opérations immobilières pour le compte d'autres membres du Mouvement Emmaüs. A Paris, la Communauté Emmaüs rassemble une quarantaine de compagnes et compagnons au sein de deux immeubles dans les 14e et 18e arrondissements. Le foyer et la boutique du 18e, au 93 rue de Clignancourt, constitue actuellement une dent creuse de son îlot haussmannien, dont le potentiel de densification a encouragé la Communauté Emmaüs et Emmaüs Habitat à choisir de regrouper les deux résidences dans un seul et unique immeuble, conservant une salle de vente en rez-de-chaussée. Leur projet immobilier est donc une démolition-reconstruction d'un immeuble de deux étages en un immeuble de six étages. Ce projet prévoit, au rez-de-chaussée, de recomposer l'espace de vente d'environ 100 m² qui préexistait et d'y adjoindre un espace pouvant accueillir un atelier de réparation de petit électro-ménager, de meubles ou de vélos. À l'issue du projet immobilier, Emmaüs Habitat proposera le bâtiment à la location de la Communauté Emmaüs de Paris, qui hébergera ses compagnes et compagnons et y exploitera la salle de vente. Emmaüs Habitat sollicite un soutien en investissement de la Ville de Paris pour la quote-part des travaux de la salle de vente, soit 576 505 euros. Ce projet répond à des enjeux connexes aux projets « Ré-ouvrir une Ressourcerie » et « Des arbres aux livres pour tous » lauréats du Budget Participatif du 18e et déjà réalisés. Considérant son intérêt public local, je vous propose de m'autoriser à signer la convention dont vous trouverez le texte en annexe, prévoyant l'attribution d'une subvention de 140 000 euros à cette entreprise.

L'association Ma Ressourcerie (13e) gère une ressourcerie généraliste. Elle y collecte plus de 110 tonnes de biens chaque année. Cette ressourcerie se déploie sur quatre niveaux partiellement accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), car l'ascenseur dont elle dispose ne dessert pas le dernier niveau. Il est par ailleurs régulièrement en panne. L'association souhaite remplacer cet ascenseur vétuste et rendre tous ses niveaux accessibles aux personnes à mobilités réduites, en cohérence avec les objectifs du projet lauréat de l'édition 2019 du Budget Participatif du 13e « Le 13e innove pour toujours plus d'accessibilité ». Elle a chiffré les travaux nécessaires à la réalisation de cet objectif à environ 100 000 euros, et sollicite le soutien de la Ville de Paris. Considérant l'intérêt que présente ce projet d'investissement pour l'économie circulaire, la propreté et la prévention des déchets à Paris, je vous propose de m'autoriser à signer la convention dont vous trouverez le texte en annexe, prévoyant l'attribution d'une subvention de 90 000 euros à cette association.

Villette Emploi Service est une SARL, détenue par l'APSV (Association de Prévention du Site de la Villette) et répondant aux critères de l'agrément ESUS, dont l'objet est de développer l'insertion sociale des jeunes du quartier de la Villette par la mise en œuvre de prestations de services pour les structures culturelles du parc de la Villette et d'autres structures similaires (gestion de vestiaires, accueil du public, médiation culturelle, maintenance, etc.). En complément de ses activités historiques et dans la poursuite de sa vocation créatrice d'emplois locaux pour des personnes pas ou peu qualifiées, la structure souhaite développer une nouvelle activité d'insertion par l'activité économique en créant un centre de lavage de verres consignés, se positionnant en actrice de la transition écologique des secteurs culturel et événementiel. Villette Emploi Service prévoit ainsi de développer une capacité de lavage de trois millions de gobelets par an et de créer quatre équivalents temps-plein. Elle compte pour ce faire acquérir un lave-vaisselle industriel – et tous les accessoires nécessaires à cette activité (adoucisseur, osmoseur, table à rouleaux, casiers en plastique, etc.) – ainsi qu'un vélo à assistance électrique et une remorque, qui lui permettront de gérer la logistique de collecte des verres sales et de livraison des verres propres. Ces investissements s'élèvent à 65 000 euros et la structure sollicite le soutien de la Ville de Paris. Considérant l'intérêt que présente ce projet au regard des politiques municipales pour l'économie circulaire et la sortie du plastique à usage unique, considérant son adéquation avec les objectifs du projet

« Soutenir l'ambition zéro déchets et agir pour la propreté », lauréat de l'édition 2019 du Budget Participatif, je vous propose de m'autoriser à signer la convention dont vous trouverez le texte en annexe, prévoyant l'attribution d'une subvention de 40 000 euros à cette entreprise.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris